



DELIBERATION
N°2016-44 du 10 mai 2016

OBJET - Cession des infrastructures NRA-ZO au syndicat mixte ouvert PACA THD

Rapporteur : M. BOUCHIÉ Thierry

Le 10 mai 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 04 mai 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 29 de la délibération n°2016-34 à la délibération n°2016-38 incluse
30 à partir de la délibération n°2016-39

Nombre de pouvoirs : 13

Mme Anne Marie PEYTHIEU est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine GUIGLI, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-39 incluse) Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir :

- Mme Francine DAERDEN à Mme Catherine GUIGLI
- M. Eric PEYTHIEU à M. Bruno MONIER
- Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
- M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM
- M. Yvon AIGUIER à Mme Nicole GUERIN
- M. Bruno DAVANTURE à Mme Marie MARCHELLO
- M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
- Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
- M. Jean Luc NEVEU à M. Philippe STOCKLI
- M. Jean Michel REYMOND à M. Thierry BOUCHIÉ
- M. Olivier FONS à Mme Anne Marie FORGEOUX
- Mme Nicole MATHONNET à M. Alain FARDELLA
- Mme Patricia ARNAUD à M. Sébastien FINE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence, au titre de l'aménagement numérique du territoire, en matière de promotion des usages en matière de technologies de l'information et de la communication,

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Briançonnais n°2010-064 du 18 mai 2010 qui approuve le projet de résorption des zones blanches ADSL et la mise en œuvre de 3 « NRA Zones d'Ombre » sur le territoire de la Communauté de Communes,

Considérant le projet de résorption des zones blanches ADSL de la Communauté de Communes, concrétisé par la réalisation d'infrastructures « Nœuds de Raccordement Zones d'Ombre (NRAZO) » sur les trois sites de Cervières, Val-des-Près et du Monétier les Bains/Col du Lautaret,

Considérant les fortes convergences de ce projet avec celui du syndicat mixte ouvert PACA THD concernant la résorption des zones blanches ADSL,

Considérant la demande de cession des infrastructures NRA Zones d'Ombre soumise par PACA THD pour les sites de Cervières, Val-des-Près et du Monétier les Bains/Col du Lautaret, pour une exploitation au niveau de PACA THD, en cohérence avec le projet du syndicat mixte,

Vu l'avis favorable des membres de la Commission Développement Economique et Aménagement du Territoire en date du 28 avril 2016,

Vu l'avis du Bureau des Vice-Présidents en date du 9 mai 2016,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- **Approuve** la cession des infrastructures « NRA Zones d'Ombre » sur les trois sites de Cervières, Val-des-Près et du Monétier les Bains/Col du Lautaret au syndicat mixte ouvert PACA THD ;
- **Précise** que la cession interviendra à l'euro symbolique ;
- **Indique** que la cession interviendra sous la forme d'un acte en la forme administrative authentifié par le Président de la communauté de communes du Briançonnais, dont le projet est joint en annexe ;
- **Charge** Monsieur Thierry Bouchié, vice-Président délégué à l'Aménagement Numérique du Territoire, de l'exécution de la présente, dont notamment la signature de l'acte de cession à intervenir.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.

Date affichage : 13 MAI 2016